



Instructions de pose ONEFLOR Dryback LVT à coller

ONEFLOR DRYBACK LVT est un revêtement de sol tendance, résistant et de haute qualité, proposé dans divers formats et dessins. Pour plus d'informations, veuillez-vous référer aux spécifications techniques de nos gammes de produits. Vous trouverez ci-dessous des exigences spéciales requises pour réussir la pose du revêtement de sol **ONEFLOR DRYBACK LVT**.

INFORMATIONS GÉNÉRALES IMPORTANTES :

Avant de commencer, assurez-vous que les produits livrés sont en parfait état. Les produits déjà coupés sur mesure ou posés ne pourront pas faire l'objet de réclamations. Avant la pose, il faudra vérifier les produits afin de s'assurer de l'uniformité de la couleur et du lot. Veuillez installer exclusivement des lames/dalles provenant du même lot dans une même pièce. Les normes, directives et règles nationales applicables s'appliquent lors de la pose du revêtement de sol ONEFLOR DRYBACK LVT, de même que les documents techniques et les règles généralement reconnues. Les légères différences de couleur, de degré de brillance et de structure sont liées à la production et ne constituent pas un motif de réclamation. Mélangez-les lames/dalles si elles proviennent de 3 paquets différents. **ÉTAT DU SUPPORT :**

Le support doit être plan, présenter une capacité portante suffisante et être sec en permanence. La tolérance de hauteur maximale ne doit pas excéder 2 à 3 mm par mètre linéaire ou 1 mm par 10 cm pour les bords de dalles.

ÉTAT DU SUPPORT :

Le support doit être plan, présenter une capacité portante suffisante et être sec en permanence. La tolérance de hauteur maximale ne doit pas excéder 2 à 3 mm par mètre linéaire ou 1 mm par 10 cm. Les revêtements de sols en textile et aiguilletés doivent être retirés.

Préparer le support conformément à la norme DIN 18365/18531-35.

Le support doit être plan, d'une capacité portante suffisante, exempt de poussière et sec en permanence.

La tolérance de hauteur maximale selon la norme DIN 18202 « Tolérances dans la construction immobilière – Bâtiments – Tableau 3 ligne 4 » ne doit pas excéder 2 à 3 mm par mètre linéaire.

Les différences de hauteur plus importantes devront être compensées en niveling le sol sur toute la surface.

Afin de compenser les inégalités du sol et d'obtenir un support présentant une absorption uniforme, il est recommandé d'appliquer un produit de ragréage approprié en une couche d'épaisseur suffisante, en utilisant la technique du racloir. Veuillez observer les instructions du fournisseur du matériau concerné.

Remarque : le poseur du revêtement de sol devra vérifier que le support est prêt pour la pose avant de la commencer, et devra faire part de ses doutes éventuels. En particulier en cas de :

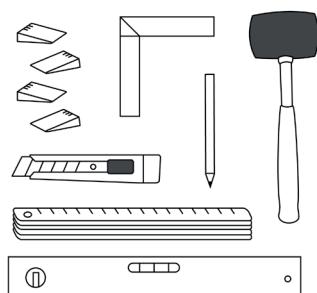
- surface très inégale
- support insuffisamment sec
- surface du support insuffisamment solide, trop poreuse ou trop rugueuse
- surface du support contaminée, par ex. par de l'huile, de la cire, du vernis ou des résidus de peinture
- hauteur incorrecte de la surface du support
- température du support inadéquate
- climat de la pièce inadéquat
- absence de protocole de chauffage dans le cas de planchers chauffants
- absence de repère des points de mesure dans le cas de planchers chauffants
- absence de planéité au niveau des joints.

Si le revêtement ONEFLOR DRYBACK LVT est posé sur des systèmes de chauffage par le sol, la norme EN 1264-2 (systèmes de chauffage par le sol à circulation d'eau chaude) devra être prise en compte. La température de la surface ne doit pas excéder 27°C de manière permanente. Si d'autres systèmes de chauffage par le sol sont utilisés, veuillez consulter le service technique de la société ONEFLOR-EUROPE. Afin d'éviter que les supports en bois ne pourrissent (par ex. les planchers en bois), vous devez vous assurer que les supports sont suffisamment ventilés par l'arrière.

OUTILS DE POSE

Couteau de pose à lame trapèze / scie sauteuse

- Rouleau maroufleur articulé (au minimum 50 kg)
- Mètre pliant / mètre ruban
- Rouleau de marouflage manuel
- Maillet caoutchouc blanc
- Écarteurs / cordeau à tracer
- Crayon / pointe à tracer
- Équerre / niveau à bulle 2 m



ACCLIMATATION

Il est nécessaire de laisser le revêtement ONEFLOR DRYBACK LVT, ainsi que tous les matériaux auxiliaires nécessaires, s'acclimater au minimum pendant 48 heures avant l'installation, en le posant en petites piles (max. 3 paquets) dans les pièces où il sera installé ou dans des pièces adjacentes, dans les conditions suivantes :

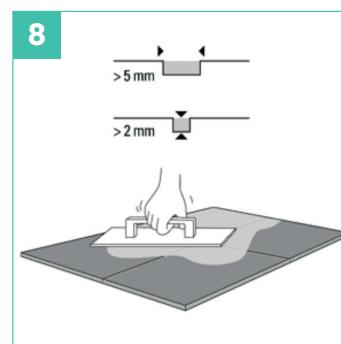
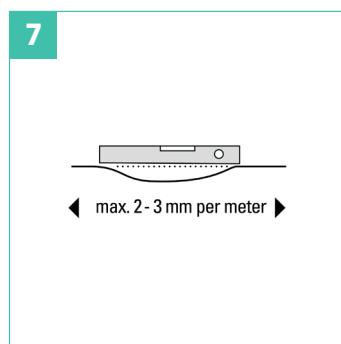
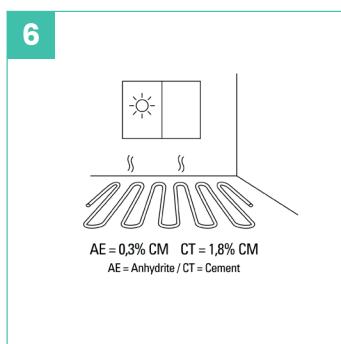
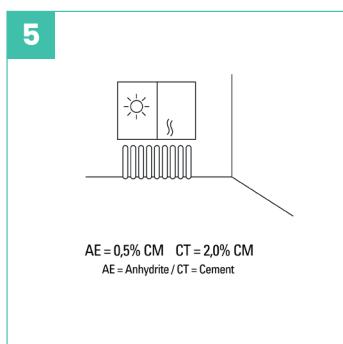
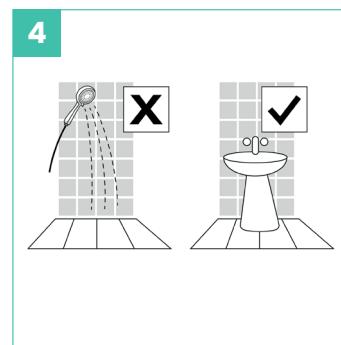
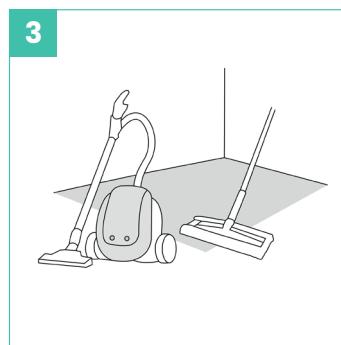
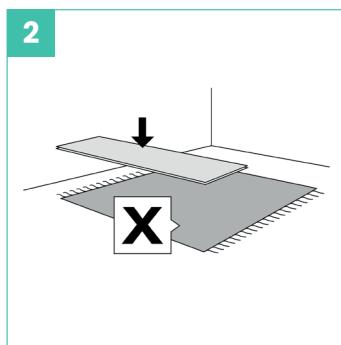
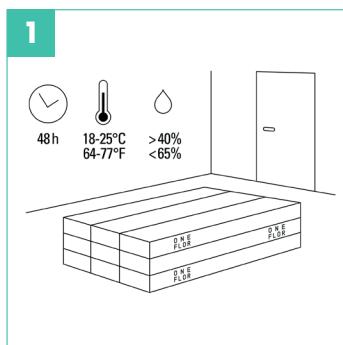
Conditions climatiques ambiantes avant, pendant et après la pose :

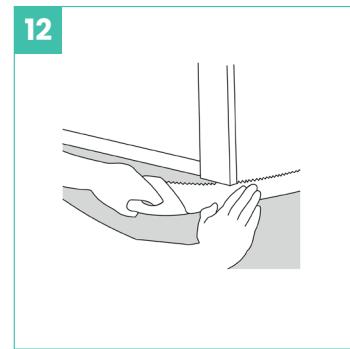
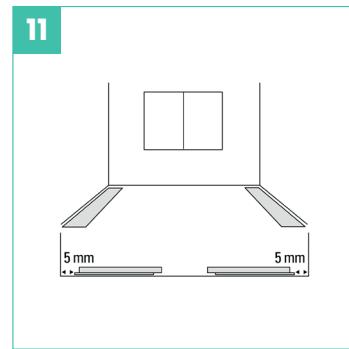
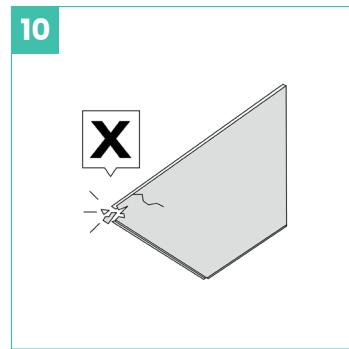
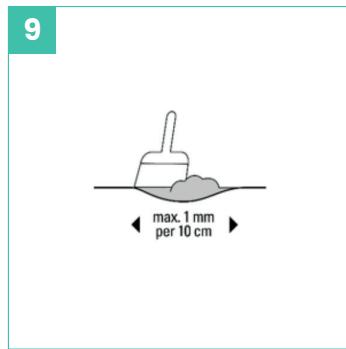
- Température air ambiant > 18°C (mais ne dépassant pas 26°C).
- Température du sol > 15°C (mais ne dépassant pas 22°C)
- Humidité relative < 65%

Il est important de veiller à ce que les conditions climatiques de la pièce restent constantes durant l'acclimatation, ainsi que pendant l'étape de prise de la colle. Le climat ambiant mentionné ci-dessus doit être maintenu pendant au minimum 72 heures avant, pendant et après le collage du revêtement.

Il est généralement recommandé de retirer les anciens revêtements de sols, afin d'éviter les interactions indésirables. L'utilisation de sous-couches non appropriées est susceptible d'entraîner l'exclusion de la garantie en cas de dommages.

Installation





POSE

Afin d'obtenir un résultat de pose idéal et n'aspillant le moins de matériau possible, nous recommandons de mesurer la surface correspondante et d'ajuster en conséquence le format du matériau et le schéma de pose.

Assurez-vous que le décalage des joints est approprié (env. 30 cm pour les formats lames) afin d'obtenir un schéma de pose esthétique.

Le revêtement de sol ONEFLOR DRYBACK LVT doit toujours être entièrement collé. Nous recommandons l'utilisation de colles à dispersion à faibles émissions et sans solvants, telles que EC1 ou RAL. Pour plus de détails, veuillez consulter nos recommandations concernant les colles. Les colles à dispersion sont préférables aux colles classiques.

La quantité de colle à appliquer peut varier en fonction du type et de la composition de la colle. La quantité est spécifiée par le fabricant de la colle ou indiquée sur la spatule de finition dentelée. Si vous constatez des écarts, veuillez consulter les spécifications et les instructions du fabricant.

Vous devez respecter les consignes d'application du fabricant de la colle.

Remarque : afin d'obtenir une pose et un résultat d'utilisation parfaits, veuillez vérifier que vous avez appliqué suffisamment de colle. N'utilisez pas plus de colle que nécessaire, afin d'éviter qu'elle ne suinte. Il peut être utile de réaliser un test de colle si nécessaire.

Il est également possible d'utiliser des colles sèches (voir recommandations concernant la colle), en tenant compte des spécifications et des instructions du fabricant.

S'il y a des flèches sur les lames, posez toujours toutes les lames dans la direction indiquée par les flèches au dos.

Les lames individuelles doivent être collées de manière jointive et sans tension, puis pressées sur le lit de colle semi-humide à l'aide d'un outil d'application approprié. Il est recommandé d'utiliser un rouleau manuel.

Après le collage, il est recommandé d'aplanir uniformément le revêtement de sol à l'aide d'un rouleau lourd (50 kg au minimum). La surface posée ne devrait pas être utilisée ni exposée à des charges jusqu'à la prise complète de la colle (veuillez suivre les spécifications du fabricant de la colle).

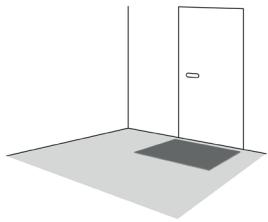
Lorsqu'une étape de travail est achevée et que la réception n'a pas encore eu lieu, veuillez noter que l'exécutant est soumis à une obligation de maintenance (protection du revêtement de sol contre les dommages dus aux étapes de travail suivantes).

Si l'étape de travail a fait l'objet d'une réception partielle, l'obligation de maintenance des surfaces reçues est transférée sur le client.

Vous pouvez obtenir des recommandations concernant les colles, des informations supplémentaires ou des instructions concernant des poses individuelles en adressant vos demandes à ONEFLOR.

Caractéristiques spéciales et situations exceptionnelles: hautes exigences de qualité à de nombreux égards. Ceci s'applique également à la solidité à la lumière conformément à la norme EN 105-B02. Cependant, un test standard ne pourra jamais simuler l'intensité des rayons UV naturels, de sorte que des modifications partielles de la couleur ou des décolorations sont susceptibles de survenir sur des surfaces exposées à une incidence de lumière UV intense et insuffisamment ombragées.

- Des « écrans anti-rayonnement » (par ex. des plaques en verre ou en métal) de dimensions suffisantes devront être disposés dans la zone des cheminées et des poêles. La dimension varie en fonction de la capacité thermique du foyer ou du poêle. Veuillez respecter à ce sujet les spécifications du fabricant de votre poêle.
- Si les meubles exercent des charges de pression statique élevées, il est nécessaire de s'assurer que la répartition des charges est suffisante (par ex. à l'aide de plaques de répartition des charges) et appropriée au poids de ces meubles.

13**14****15****NETTOYAGE ET ENTRETIEN :**

Veuillez-vous référer à nos recommandations détaillées concernant le nettoyage et les produits de nettoyage, disponibles sur www.oneflor-europe.com

La publication de ces instructions de pose (à partir de 12/2021) entraîne la perte de la validité de toutes les versions précédentes.